

PORTRAIT SOCIAL TERRITORIAL

Communauté d'Agglomération

La Rochelle

Novembre 2020

51 %
personnes
couvertes

42 513
allocataires

La **Communauté d'Agglomération de la Rochelle** a été créée en 2000 avec 18 communes puis étendue à 28 en 2014. Elle présente quelques particularités : l'existence d'un **SIVOM (Plaine d'Aunis)** créé en 2014 à l'Est du territoire avec 8 nouvelles communes, et d'un **SIVU (l'Envol)** créé en 2002 au nord avec 4 communes, afin de mettre en œuvre les compétences non exercées par la CDA, notamment la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse. Sur le Sud de l'Agglo, une **Convention Territoriale Globale** a été signée en décembre 2018 afin d'élargir l'offre d'accueil sur l'ensemble du territoire.

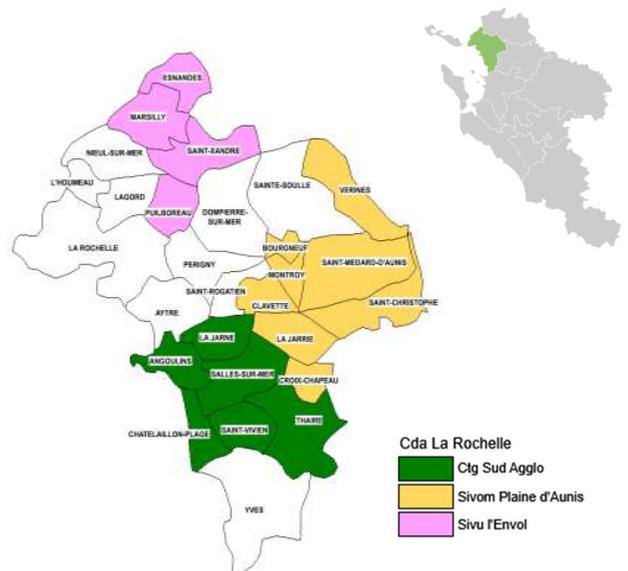
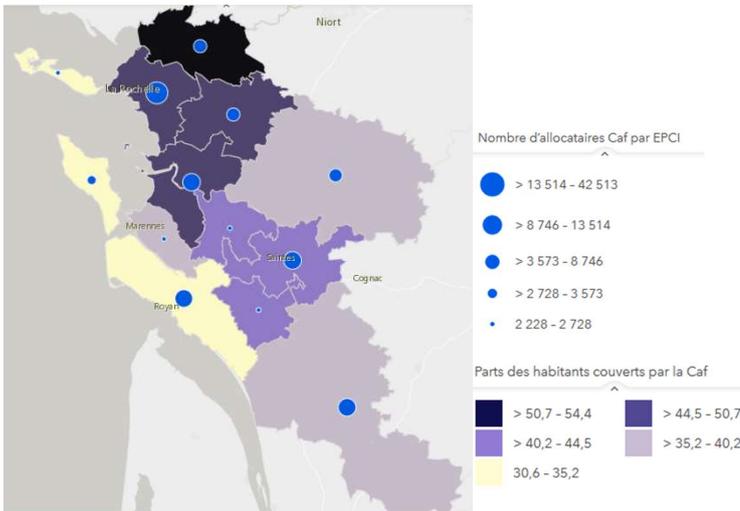
C'est la plus importante agglomération du département. Elle compte **168 692 habitants** en 2019, dont 75 736 sur La Rochelle (soit 45 %).

Le nombre de personnes couvertes par la Caf sur la CDA est de **85 771** en 2019, soit 51 % de la population, taux supérieur à celui du département (43 %). Il est de **43 574** personnes à La Rochelle, soit 58 %, et 25 337 allocataires.

Le poids financier de la Caf en 2019 sur ce territoire est de :

- **204 651 516 €** de prestations familiales versées aux allocataires,
- **13 223 570 €** de prestations versées aux gestionnaires d'équipements et de services aux familles

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 31/12/2019 et Insee RP 01/01/2016 © IGN® GeoFla 2.0.2016



Petite enfance



Enfance et Jeunesse



Parentalité



Logement et cadre de vie



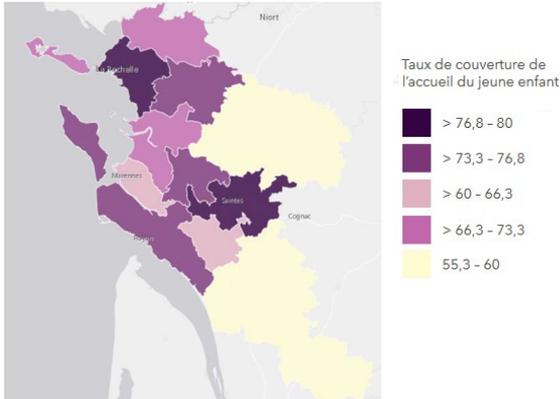
Solidarité et insertion

Petite enfance

Une offre diversifiée de réponses aux familles à optimiser sur le territoire



Capacité d'accueil théorique pour 100 enfants de moins de 3 ans



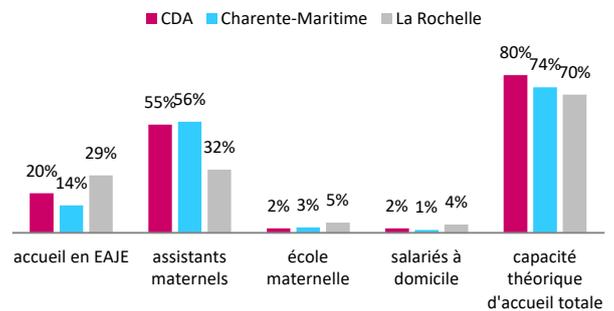
Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acof, Drees, Msa 2018
IGN©GeoInfo@2.0.2016

Un taux de couverture élevé concernant les équipements d'accueil du jeune enfant, principalement sur la ville de La Rochelle, mais inégalement répartis sur l'ensemble du territoire CDA, notamment sur les communes du Sud de l'Agglomération.

Avec 3 432 places sur le territoire, la capacité théorique d'accueil de la Communauté d'Agglomération est de 80 %, elle est la plus élevée du département (74 % pour le département).

En 2019, l'offre se décline avec 876 places en **accueil collectif** au sein de 21 établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE), dont 12 sur La Rochelle et une crèche avec le label AVIP (à vocation insertion professionnelle). 8 micro-crèches PAJE (Prestation Accueil Jeune Enfant) sont actives sur le territoire et 12 projets sont en cours (sur 8 communes).

En **accueil individuel**, 2 347 places sont proposées par les assistants maternels. 12 Maisons d'Assistants Maternels (MAM) réparties sur 10 communes, soit 160 places d'accueil et 2 Crèches familiales sur La Rochelle avec 138 places. Le territoire est également doté de 9 Relais Assistants Maternels (RAM).



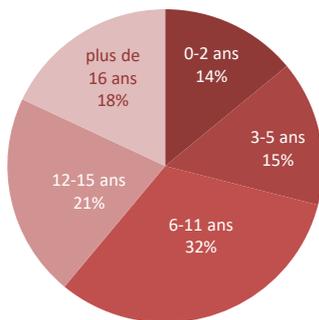
Source : Caf 2019

Enfance Jeunesse

Une offre bien répartie sur le territoire



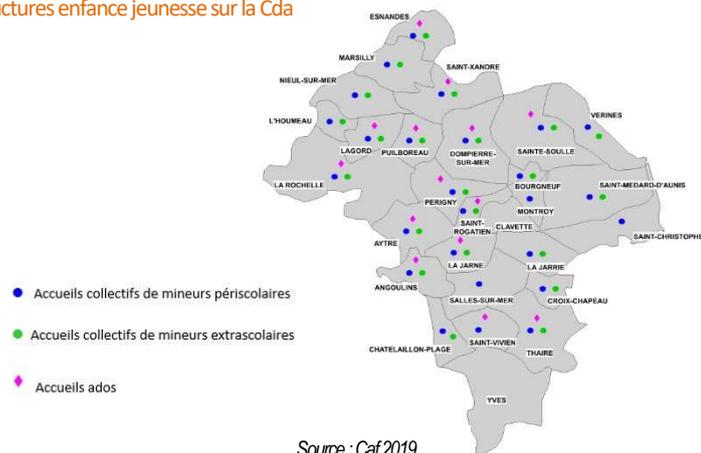
Répartition des enfants par tranches d'âge



Source : Caf 2019

ENFANCE : le territoire est complètement couvert avec une offre collective bien répartie sur les 28 communes : 36 accueils péri scolaire et 30 extra scolaires dont 20 sont gérés par les communes et les autres par des associations, répondant aux besoins des familles auxquels s'ajoute une offre d'activités à vocation sociale, culturelle, éducative et sportive.

Structures enfance jeunesse sur la Cda



Source : Caf 2019

JEUNESSE : Mise en œuvre dans un souci de proximité (17 accueils adolescents), elle est portée par les centres sociaux, les espaces de vie sociale (EVS), les communes, les maisons de quartiers et associations.

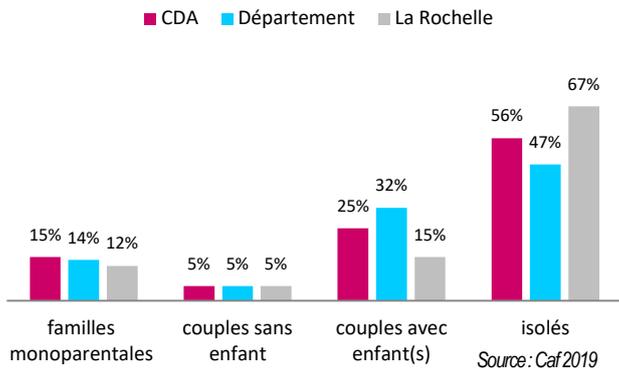
Parmi ces structures, 12 sont labellisées Jeunesse et 15 sont labellisées « Promeneurs du Net ». La Caf soutient de nombreux projets, dont Festiprev (Festival International du film de citoyenneté, prévention et Jeunesse) événement phare qui permet la découverte de films de prévention réalisés par des jeunes ; et la Maison des adolescents et des jeunes adultes (MDAJA) pour les 12-25 ans, en demande d'informations, d'aide ou de soutien.

Parentalité

Mise en réseau des acteurs à développer



Composition des familles



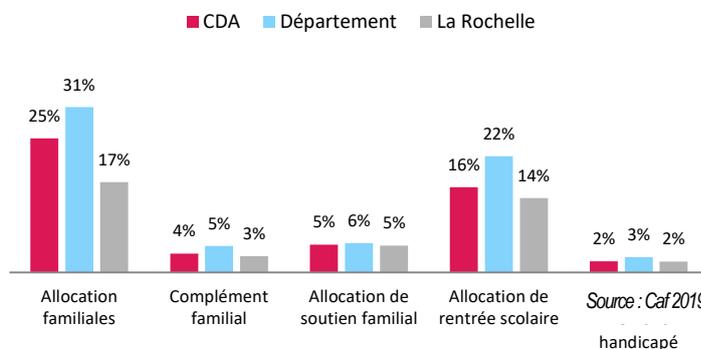
Source : Caf 2019

Le taux de **couples avec enfants** est beaucoup moins important que sur le département (25 % contre 32 % et 15 % à La Rochelle). Les allocataires percevant des allocations familiales vivent majoritairement sur les communes de la CDA. Le taux de **personnes isolées** est aussi plus élevé (56 % contre 47 % pour le département et **67 % à la Rochelle**), donc globalement un caractère moins familial de la population.

La Caf accompagne la mise en œuvre d'une offre diversifiée de soutien à la parentalité : **7 Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP)** ; **1 service de médiation Familiale (UDAF)** et **des points rencontres (UDAF et AEM)** ; **31 Contrats Locaux A la Scolarité (CLAS)** en élémentaires et collèges ; **2 réseaux parentalité** (à l'échelle du SIVOM et d'un quartier rochelais) ; 14 projets **REAAP** (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) financés en 2019 sur la CDA de LA Rochelle, **2 services d'Aide à Domicile (UDAF et l'ADMR)**.

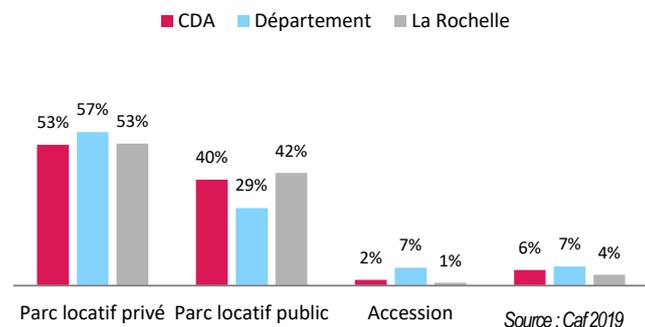
Les assistantes sociales Caf mènent une intervention sociale individualisée et collective auprès des familles séparées. Elles accompagnent également les familles confrontées à un deuil (enfant ou conjoint).

Répartition des prestations



Logement et cadre de vie

L'accès au logement pour tous, une priorité



En 2019, la CDA dénombre 22 911 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 54 % des allocataires (44% pour le département, 66 % à la Rochelle). 53 % résident dans le parc **locatif privé**, contre 57 % pour le département.

30 % d'entre eux supportent un taux d'effort supérieur à 39%, contre 21 % sur le département et 33 % à la Rochelle.

La proportion d'allocataires vivant dans le parc **locatif public** est plus importante sur la CDA que sur le département (40 % contre 29 %).

Avec 16 623 logements, le parc locatif public de la CDA concentre 58 % du parc locatif public du département. Seuls 2 % des allocataires bénéficiaires d'une

aide au logement sont en accession à la propriété sur la CDA (contre 7 % sur le département).

Les assistantes sociales Caf proposent un accompagnement social auprès des familles allocataires en situation d'impayé de loyers du parc privé, développé dans le cadre d'un travail partenarial de qualité.

Le territoire de la CDA est doté de 2 Foyers de Jeunes Travailleurs gérés par une association Horizon Habitat Jeunes.

Animation de la vie sociale – Mieux vivre ensemble : une vraie culture du territoire

Le territoire dispose d'un dynamisme au regard de :

- **11 centres sociaux** sur la communauté d'agglomération (7 sur La Rochelle et 4 sur l'Agglo)
- **4 Espaces de Vie Sociale**
- La richesse et la diversité de son **tissu associatif**
- **Des conseils citoyens** pour chaque quartier prioritaire de La Rochelle afin d'associer les habitants à l'élaboration et au suivi du Contrat de Ville.

Solidarité et insertion

Des caractéristiques distinctes de la moyenne départementale



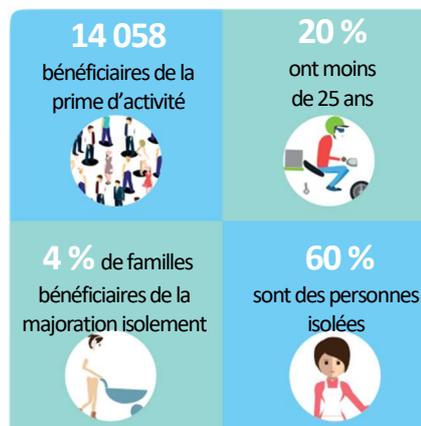
La CDA apparaît comme un territoire favorisé par rapport au département. La part des foyers fiscaux imposés en 2016 est de 47% contre 40% en Charente-Maritime (source CDA).

Les quartiers de la politique de la ville de La Rochelle, davantage exposés à la précarité, sont géographiquement proches des emplois, et globalement bien couverts en services publics pour l'emploi et l'enfance. L'offre de soins de santé est abondante. L'Economie Sociale et Solidaire est un des moteurs de création d'emploi et d'activités avec 922 établissements sur la CDA (associations, coopératives, mutuelles, fondations) employant près de 7 500 salariés (source CDA).

On constate une concentration plus importante du nombre d'allocataires à bas revenus sur La Rochelle, 43 % contre 34 % sur la CDA (33 % sur le département). La dépendance totale aux prestations y est également la plus forte avec un taux de 20% contre 15 % sur la CDA et 14 % pour le département. La part d'allocataires bénéficiaires de la prime d'activité chez les moins de 25 ans est, quant à elle, supérieure sur la CDA à la moyenne départementale, 20 % contre 17 % (20 % à La Rochelle).

Même constat pour les bénéficiaires de la prime d'activité isolés sans enfants, avec 60 % sur la CDA contre 54 % pour le département (62 % à La Rochelle). Il est à noter une forte augmentation des bénéficiaires de la prime d'activité entre 2018 et 2019, consécutive à l'attribution d'une prime de 100 euros par le gouvernement suite à la crise des gilets jaunes (43 % d'augmentation sur la CDA, 37 % sur La Rochelle et 44 % sur le département).

Profil des bénéficiaires de la prime d'activité



Source : Caf 2019

Les assistantes sociales de la Caf proposent une offre de service pour les foyers monoparentaux bénéficiaires de la prime d'activité avec enfants de moins de 3 ans.

Accès aux droits

Une mise en réseau des acteurs à élargir à l'échelle de la CDA

Les points d'accueil de la Caf sur le département



Source : Caf 2019

- La Rochelle concentre le siège de nombreuses institutions qui offrent un accueil du public (Caf, Cnam, Conseil Départemental, mission locale...)
- 12 Points d'accès numériques CAF dont 7 sur La Rochelle et un projet de convention numérique avec le CCAS de La Rochelle.
- Des endroits stratégiques repérés par les familles (Associations caritatives, bibliothèques, médiathèques, ...)
- Une stratégie « d'inclusion numérique » pour répondre aux besoins de tous les publics, impulsée en juillet 2020 à l'échelle de la CDA avec l'ensemble des acteurs concernés
- Une entreprise sociale d'inclusion numérique basée à La Rochelle (Net solidaire)
- Depuis novembre 2019 une médiatrice Inclusion Numérique de la Caf accompagne les partenaires (formation des agents d'accueil des points numériques conventionnés avec la Caf, développement des points numériques)

Les points forts du territoire

- La CDA conjugue attraits naturels, dynamique économique, vitalité culturelle et sportive. Un territoire attractif avec un solde migratoire positif (plus de 23 000 habitants attendus d'ici 2040- source CDA).
- Le contrat ville, dispositif phare de la politique de la ville signé avec la CDA, l'Etat... jusqu'en 2020, permet d'assurer une cohérence globale des actions menées sur l'agglomération, autour de 3 axes : la cohésion sociale (réussite éducative, citoyenneté, prévention de la délinquance, santé ...); le cadre de vie et le renouvellement urbain; l'emploi et le développement économique
- Une grande diversité d'acteurs sur la CDA dans les différents champs de l'action sociale (mutualisation des moyens des CCAS), un fort intérêt pour la coopération intercommunale sur la Jeunesse et sur l'inclusion numérique.
- Un territoire très engagé dans une démarche « zéro carbone » à horizon 2040.